



HÉMA-QUÉBEC

# PLAN D'ACTION POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES 2023-2024



# INTRODUCTION

La *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* prévoit, à l'article 61.1, que les organismes publics adoptent un plan d'action ciblant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées en décrivant les mesures prises au cours de la dernière année et les mesures envisagées pour la prochaine année. Ce plan d'action est rendu public annuellement.

**Cette démarche est en lien avec la stratégie adoptée par le gouvernement pour favoriser la participation sociale des personnes handicapées. Elle constitue une continuité des gestes posés permettant d'augmenter l'intégration des personnes handicapées dans la société québécoise.**

## QUI SONT LES PERSONNES HANDICAPÉES?

*On définit une personne handicapée comme une personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement de ses activités courantes. Les types de handicap peuvent être liés, entre autres, à l'audition, la vision, le langage, les activités motrices ou intellectuelles, ou à la santé mentale.*



# HÉMA-QUÉBEC EN BREF

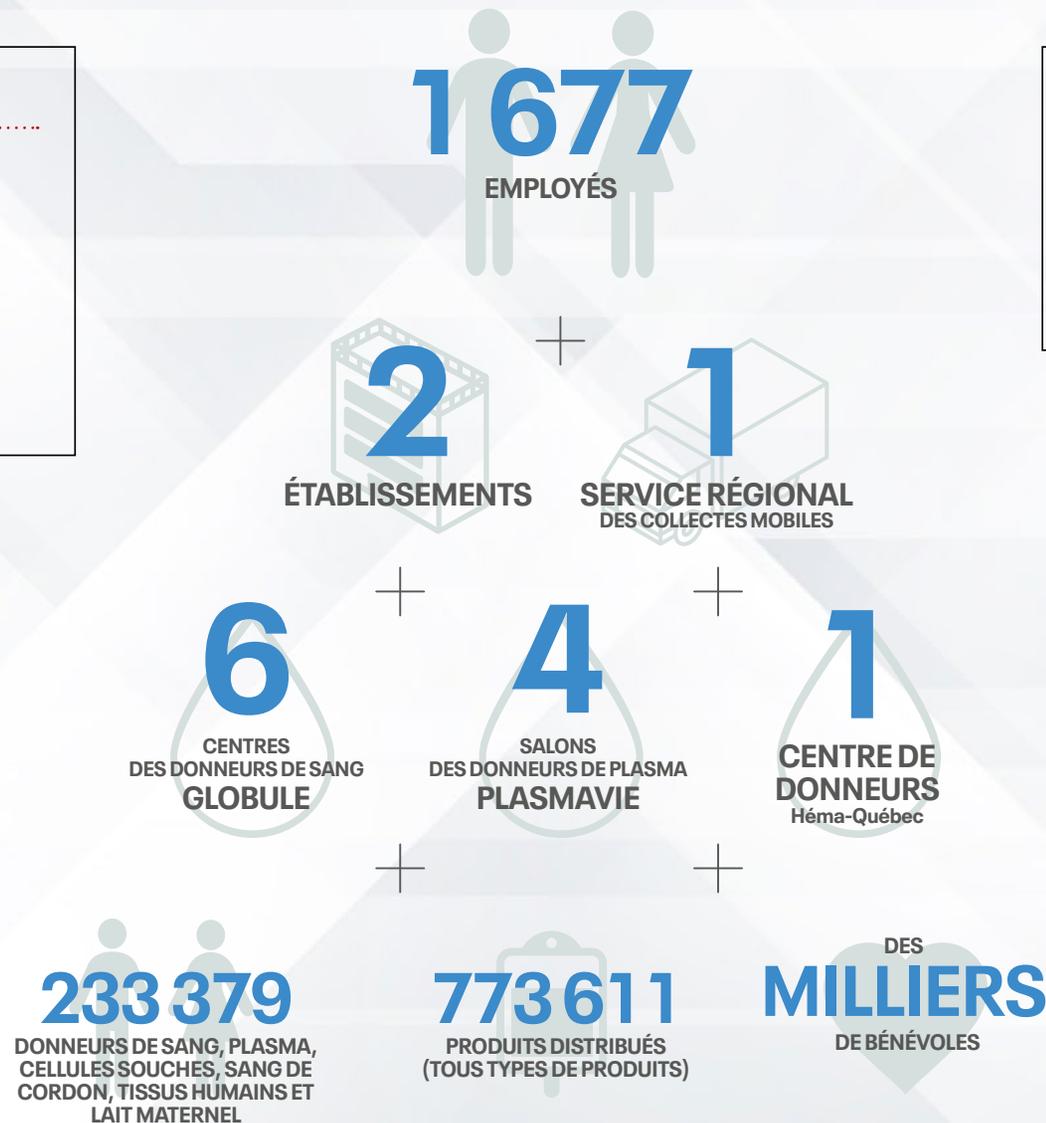
Héma-Québec a été constituée comme organisation à but non lucratif le 26 mars 1998. Elle est encadrée par la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance.

## MISSION

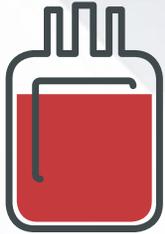
*Héma-Québec a pour mission de répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité.*

## VISION

*Devenir un partenaire stratégique au service du système de santé québécois.*



# SECTEURS D'ACTIVITÉ



## PRODUITS SANGUINS

**Le sang est le liquide qui circule dans les veines et les artères du corps.**

Il se compose de plasma, dans lequel baignent trois types de cellules : les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.

Toutes les 80 secondes, quelqu'un a besoin de sang au Québec. Ce peut être à la suite d'un accident, lors d'une intervention chirurgicale, ou encore pour traiter une maladie.



## PRODUITS STABLES

**Les produits stables sont des médicaments fabriqués principalement à partir de plasma.**

Le plasma est la partie liquide du sang et véhicule dans le corps humain les cellules sanguines et des substances nutritives.

Des milliers de Québécois ont besoin de plasma pour traiter, par exemple, des troubles neurologiques, un déficit immunitaire ou d'autres maladies, comme l'hémophilie.



## CELLULES SOUCHES

**Les cellules souches sont les cellules « mères » à partir desquelles toutes les autres cellules sanguines se développent.**

On les retrouve dans la moelle osseuse, la circulation sanguine périphérique et le sang de cordon ombilical.

Pour certains malades, la greffe de cellules souches s'avère l'unique chance de survie. Certaines maladies causent la destruction ou un fonctionnement anormal de la moelle osseuse et le traitement ultime consiste à remplacer les cellules souches du patient par celles d'une personne en bonne santé.



## TISSUS HUMAINS

**Les tissus humains peuvent être prélevés pour des fins de greffe.**

Il s'agit, par exemple, de valves cardiaques et de tissus oculaires, cutanés, artériels et musculosquelettiques.

Un don de tissus peut aider jusqu'à 20 personnes, que ce soit pour recouvrer la vue grâce à une greffe de cornées ou soigner un grand brûlé à l'aide de tissus cutanés.



## LAIT MATERNEL

**Le lait maternel provenant d'une banque profite particulièrement aux grands prématurés ne pouvant être allaités par leur mère.**

Il réduit notamment le risque de développer une maladie intestinale sévère.

# PLAN D'ACTION

**Le plan d'action comprend une série de mesures visant à déceler et à réduire les obstacles pour les personnes handicapées. Cette démarche est en lien avec la politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées. Les notions de droit à l'égalité et de participation sociale sont au cœur de ce plan d'action. Héma-Québec produit un plan d'action depuis son assujettissement à l'article 61.1 de la Loi.**

Ainsi, pour contribuer au principe d'intégration et de participation des personnes handicapées, Héma-Québec a nommé Albert Hippolyte, conseiller en santé et mieux-être au travail, à titre de coordonnateur de service aux personnes handicapées.

Un comité pour l'intégration des personnes handicapées a été mis sur pied pour collaborer à l'identification des obstacles et à établir et mettre en place des mesures visant à réduire ces obstacles. Ce comité est responsable de la rédaction du plan d'action couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024 et il est composé des personnes suivantes :

- Albert Hippolyte, conseiller en santé et mieux-être au travail
- Chan-Hoa Ly, directeur des approvisionnements
- Louis-Philippe Gagné, directeur service à la clientèle et planification
- Marie Laprade, superviseure au télérecrutement
- Marie-Josée Labelle, directrice acquisition de talents, diversité et inclusion

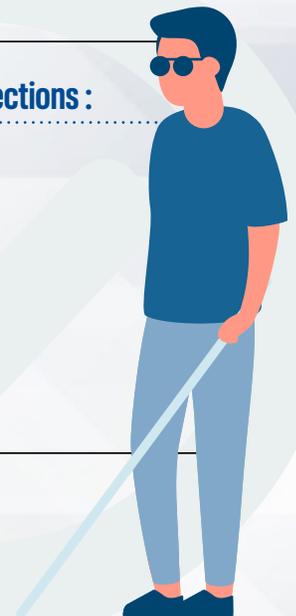
- Mélanie Hamel, chef des infrastructures et équipements biomédicaux Québec
- Jeanne Fodouop Tuekam, chef des infrastructures et équipements biomédicaux Montréal
- Amélie Chevalier, adjointe à la vice-présidence aux TI (Technologies de l'information et stratégie numérique)
- Stéphane Couture, directeur relations gouvernementales et responsabilité sociale

De plus, deux personnes handicapées, employées d'Héma-Québec, ont participé à l'identification d'obstacles et de mesures pouvant aider à les réduire. Nous tenons à les remercier pour leur travail et leur apport à aider notre organisation dans l'identification et la réduction des obstacles.

Le plan d'action est approuvé par le comité exécutif d'Héma-Québec.

## **Le plan d'action est présenté en trois principales sections :**

- **Bilan des mesures prises au cours des dernières années et des mesures intégrées aux activités courantes**
- **Résultats des mesures établies en 2022-2023**
- **Mesures retenues pour 2023-2024**





# BILAN DES MESURES PRISES

## AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES ET DES MESURES INTÉGRÉES AUX ACTIVITÉS COURANTES

TYPE DE MESURE	OBSTACLE	OBJECTIF	MESURE
<b>Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations</b>	Certains endroits peuvent être difficiles d'accès et représenter des obstacles pour une personne handicapée.	Assurer l'accessibilité des lieux aux personnes handicapées à l'intérieur des locaux d'Héma-Québec.	Les établissements d'Héma-Québec sont équipés de plusieurs éléments tels que des rampes d'accès, des mains courantes continues et garde corps, des mécanismes d'ouverture automatique des portes, des ascenseurs avec signalisation tactile ou sonore, de l'éclairage suffisant et des accès adaptés à la majorité des toilettes. Des aires de stationnement sont également réservées près des entrées principales. L'accessibilité des lieux est prise en compte lors du choix d'un nouvel établissement pour les opérations d'Héma-Québec, tel fut le cas pour l'ouverture de centre de collecte fixe de St-Bruno en novembre 2022.
<b>Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations</b>	Les postes de travail standards dans les bureaux peuvent ne pas répondre à certains besoins des membres du personnel présentant un handicap ou certaines limitations.	Adapter les postes de travail afin de répondre à certains besoins des membres du personnel présentant un handicap ou certaines limitations.	Des ajustements ergonomiques des postes de travail sont effectués régulièrement et des équipements adaptés aux particularités physiques du personnel sont proposés lorsque requis. Plus de 50 évaluations de postes de travail sont effectuées annuellement. Celles-ci ont également été adaptées pour pouvoir être faites également pour le personnel travaillant de la maison. De plus, le service de Santé globale et sécurité au travail est impliqué lors de réaménagements de locaux, tels que les laboratoires, afin de répondre aux principes d'ergonomie et d'approvisionnement accessible. Pour ce faire, celui-ci collabore étroitement avec les services des infrastructures, des achats et des projets. La relocalisation d'un employé dans un autre type d'emploi respectant ses limitations fonctionnelles est une autre mesure d'accommodement qui peut être possible.
<b>Mesures d'adaptation aux situations particulières : situations d'urgence</b>	Manque de formation du personnel affecté aux équipes d'intervention en cas d'urgence quant à l'intervention auprès de personnes handicapées	S'assurer que les plans spécifiques concernant les personnes handicapées prévus dans les plans d'évacuation soient respectés, notamment lors des pratiques d'évacuation en formant le personnel concerné.	La formation annuelle destinée aux équipes de mesures d'urgence inclut une section sur les personnes à mobilité réduite pouvant avoir besoin d'aide lors des exercices d'évacuation ainsi que les consignes à suivre. Lors de ces exercices, les personnes handicapées sont accompagnées d'un membre de l'équipe d'urgence. Dans le cas d'une véritable évacuation, si c'est nécessaire, ces personnes seront évacuées par les pompiers.
<b>Mesures d'adaptation aux situations particulières : de santé publique</b>	Le port du masque médical rend difficile la communication pour un employé ayant une incapacité auditive.	Permettre aux employés ayant une incapacité auditive de communiquer adéquatement et suivre des formations en personne sans obstacle.	Des masques médicaux avec fenêtre sont disponibles pour faciliter la communication lors des formations et des activités courantes. Ils font parties des masques approuvés pour utilisation chez Héma-Québec et peuvent être commandés au besoin.

TYPE DE MESURE	OBSTACLE	OBJECTIF	MESURE
<b>Mesures d'accessibilité aux services offerts</b>	Les personnes handicapées peuvent rencontrer des obstacles à leur participation sociale et contribution active.	Faciliter l'accès au don de sang pour les personnes handicapées.	Héma-Québec facilite l'accès au don de sang des personnes sourdes en faisant appel à des interprètes de la langue des signes québécoise (LSQ). Grâce à un système de relais téléphonique, les personnes sourdes peuvent prendre rendez-vous pour un don de sang auprès d'Héma-Québec qui met à leur disposition, au moment convenu, un interprète. Celui-ci accompagne le donneur sourd durant tout le processus : de l'inscription à l'aire de repos en passant par l'entrevue avec l'infirmière et l'étape du don. Les employés d'Héma-Québec qui accompagnent ces donateurs ont suivi une formation afin de mieux comprendre leur réalité. De plus, une capsule vidéo en LSQ est disponible via le site Web d'Héma-Québec afin d'expliquer le processus du don de sang aux personnes sourdes.
<b>Mesures d'accessibilité aux services offerts</b>	Les personnes handicapées peuvent se sentir isolées.	Accueillir des personnes handicapées comme bénévoles à Héma-Québec.	Accueillir des personnes handicapées comme bénévoles à Héma-Québec. Pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, 16 personnes handicapées ont été bénévoles dans les secteurs des centres fixes et des collectes mobiles.
<b>Mesures de promotion</b>	Méconnaissance des difficultés vécues par les personnes handicapées.	Sensibiliser le personnel aux difficultés vécues par les personnes handicapées.	Publication du Plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées sur le portail intranet L@rtere. Le lien vers le plan d'action fait également partie du document d'accueil qui est envoyé à chaque nouvel employé lors de la première semaine de travail.
<b>Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi</b>	Les personnes handicapées peuvent éprouver des difficultés à se trouver un emploi.	Cibler le recrutement pour rejoindre les personnes handicapées en recherche d'emploi et les encourager à soumettre leur candidature à Héma-Québec.	<p><b>Mesure 1 :</b> Utiliser les services d'organismes spécialisés en employabilité pour les personnes handicapées (ex : AIM Croit), afin d'établir un partenariat et obtenir des candidatures de personnes handicapées.</p> <p><b>Mesure 2 :</b> Indiquer la mention « Héma-Québec souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature » dans la section carrières du site web d'Héma-Québec ainsi que la mention qu'il est possible de recevoir de l'assistance lors du processus de présélection et de sélection, pour les personnes qui le désirent. Les personnes handicapées qui postulent à un emploi à Héma-Québec sont également invitées à s'identifier, confidentiellement, comme faisant partie de ce groupe.</p>
<b>Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles</b>	Manque d'accessibilité des biens et services achetés par l'organisation.	Tenir compte de l'accessibilité des biens et services aux personnes handicapées.	<b>Mesure 3 :</b> Suivre l'évolution du nombre d'employés s'identifiant comme « personne handicapée ». Au 31 mars 2023, Héma-Québec comptait 14 personnes s'étant identifiées comme « personne handicapée », selon la définition de la Loi. Ceux-ci représentent environ 1% de sa main d'œuvre. Une section sur l'accessibilité des personnes handicapées (article 61.3 de la Loi) a été intégrée au gabarit du devis technique pour l'achat d'équipements et de services.

# RÉSULTATS DES MESURES

IDENTIFIÉES EN 2022-2023



8

	OBSTACLE	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ÉTAT DE RÉALISATION	SUITE À DONNER
<b>Mesures de promotion</b>						
1	Méconnaissance des difficultés vécues par les personnes handicapées.	Sensibiliser le personnel à la réalité des personnes handicapées.	Profiter de la Semaine québécoise des personnes handicapées et de la Journée internationale des personnes handicapées pour sensibiliser nos employés à la réalité des personnes handicapées dans la vie quotidienne et plus spécifiquement dans leur milieu de travail.	Date de la publication	Réalisé	À reconduire en 2023-2024
2	Méconnaissance des difficultés vécues par les personnes handicapées.	Sensibiliser le personnel aux difficultés vécues par les personnes handicapées.	En plus de la publication du Plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées sur le portail Intranet L@rtère, mettre en valeur des actions prévues et les mesures réalisées du plan d'action durant l'année en préparant des communications spéciales et spécifiques lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées et de la Journée internationale des personnes handicapées.	Date de la publication	Réalisé	À reconduire en 2023-2024
3	Méconnaissance des difficultés vécues par les personnes handicapées.	Sensibiliser les membres du comité de rédaction du plan d'action aux difficultés vécues par les personnes handicapées.	Évaluer la possibilité de rendre disponible les capsules d'autoformation Mieux accueillir les personnes handicapées, disponible sur le site Web de l'Office des personnes handicapées du Québec sur l'Intranet d'Héma-Québec pour le rendre disponible à tous les employés.	Date des publications	Réalisé. Le lien vers les capsules est disponible sur la page Santé globale de l'intranet et a été ajouté au document d'accueil qui est remis à chaque nouvel employé. Il a été publicisé dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées diffusée le 2 décembre 2022.	Aucune

	OBSTACLE	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ÉTAT DE RÉALISATION	SUITE À DONNER
<b>Mesures d'accessibilité aux services offerts</b>						
1	Les personnes handicapées peuvent rencontrer des obstacles à leur participation sociale et contribution active.	Permettre aux personnes avec une déficience visuelle de prendre rendez-vous avec le futur système numérique de prise de rendez-vous pour tous les types de dons.	Finaliser et implanter les correctifs à l'application de prise de rendez-vous pour la rendre compatible avec les outils utilisés par les personnes avec une déficience visuelle.	Correctifs implanté dans l'application	Non-réalisé. Les priorités de l'équipe responsable du projet ont occasionné quelques délais. Les correctifs pourront être amenés lors de l'exercice 2024-2025.	À reporter au plan d'action 2024-2025
2	Difficulté à rejoindre les donneurs de sang ayant un handicap.	Recruter des bénévoles et des donneurs de sang ayant un handicap.	Organiser des collectes sang pour des personnes handicapées (ex. Maison des sourds, école Jacques Ouellette de Longueuil, Mira).	Tenue des collectes	Réalisé. Une collecte a eu lieu le 27 octobre 2022 à l'Association des personnes handicapées de Brome Missisquoi et une collecte a eu lieu le 15 mars 2023 à la Fondation Mira.	À poursuivre au plan d'action 2023-2024

	OBSTACLE	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ÉTAT DE RÉALISATION	SUITE À DONNER
<b>Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi</b>						
1	Certaines formations ou documents en ligne sont difficiles à accéder pour un employé ayant une incapacité visuelle.	Permettre à un employé ayant une incapacité visuelle de suivre l'ensemble des formations en ligne et d'accéder aux documents de procédures réglementaire sans obstacle.	Faire l'évaluation des possibilités afin de faciliter la compréhension des formations en ligne et faire appel à des experts, au besoin, afin d'implanter les mesures appropriées.	Évaluation complétée	Non-réalisé. Les priorités de l'équipe responsable du projet ont amené quelques délais. L'évaluation des possibilités sera reconduite pour l'année en cours.	À reporter au plan 2023-2024
2	Les employés d'Héma-Québec ne connaissent pas la démarche à suivre pour déclarer une nouvelle situation d'handicap en cours d'emploi.	Faciliter la détermination des personnes développant un handicap en cours d'emploi.	Mettre en place une démarche à suivre permettant de faciliter la détermination des personnes développant un handicap en cours d'emploi.	Développement de la démarche à suivre	Partiellement réalisée. Cette mesure se base sur la même approche qui est déjà utilisée pour gérer les retours au travail après un accident ou une maladie avec des limitations. Elle implique une démarche individualisée qui prend en considération la durée des restrictions, qu'elles soient temporaires, ou relevant de l'obligation de l'employeur en matière d'accommodement en vertu de la charte, si le handicap est permanent. En conséquence, cette démarche est déjà opérationnelle. Une mise à jour des informations concernant les restrictions dans le système SAP est planifiée pour l'exercice 2023-2024.	À poursuivre au plan d'action 2023-2024
3	Les personnes handicapées peuvent éprouver des difficultés à se trouver un emploi.	Cibler le recrutement pour rejoindre les personnes handicapées en recherche d'emploi et les encourager à soumettre leur candidature à Héma-Québec	Établir des partenariats avec différents organismes œuvrant dans le domaine de l'insertion des personnes handicapées en milieu de travail. Afficher les offres d'emploi sur différents sites ciblés afin d'obtenir des candidatures de personnes handicapées.	Mise en place du partenariat	Partiellement réalisée. Bien que nous n'ayons pas encore établi de partenariats officiels avec de tels organismes (AIM Croit, Roseph), nous les sollicitons lors de nos efforts pour recruter de nouvelles ressources en situation de handicap.	En continu
4	Les personnes handicapées peuvent éprouver des difficultés à rester en emploi.	Favoriser le maintien en emploi des personnes handicapées.	Arrimage avec le programme de diversité et inclusion faisant partie de l'initiative 5 du Plan stratégique 2021-2025 d'Héma-Québec « Offrir un environnement accueillant et inclusif ainsi que favoriser une diversité culturelle partout dans l'organisation »	Arrimage réalisé	Partiellement réalisée. Des rencontres ont eu lieu entre la directrice acquisition de talents, diversité et inclusion et le coordonnateur de service aux personnes handicapées afin de débiter les démarches en vue du déploiement du Programme de diversité et inclusion.	À poursuivre au plan d'action 2023-2024

	OBSTACLE	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ÉTAT DE RÉALISATION	SUITE À DONNER
<b>Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux et aux installations</b>						
1	Les personnes handicapées peuvent rencontrer des obstacles à leur participation sociale et contribution active.	Permettre aux employés ayant des incapacités physiques d'exécuter leurs tâches sans obstacle.	Aménager le nouveau secteur de reconditionnement des boîtes en respectant les principes d'accessibilité universelle et d'ergonomie pour faciliter l'exécution des tâches des employés du secteur.	Réaménagement complété	Réalisé	Aucune
2	Certains endroits peuvent être difficiles d'accès et représenter des obstacles pour une personne handicapée.	Assurer l'accessibilité des lieux aux personnes handicapées à l'intérieur des locaux d'Héma-Québec.	Évaluer les possibilités de réaménagement de la rampe et inclure les normes d'accessibilité dans les plans de conception si le projet de réaménagement peut aller de l'avant.	Évaluation réalisée	L'évaluation des possibilités de réaménagement a été réalisée. Le réaménagement de la rampe ne sera pas possible à cause des coûts élevés et du bail qui tire à sa fin. Un accès sans obstacle est possible par le stationnement souterrain où une personne peut accueillir les visiteurs et un ascenseur permet d'accéder aux locaux d'Héma-Québec.	Aucune
3	Certains endroits peuvent être difficiles d'accès et représenter des obstacles pour une personne handicapée.	Assurer l'accessibilité des lieux aux personnes handicapées à l'intérieur des locaux d'Héma-Québec.	Inclure les normes d'accessibilité universelle dans les spécifications techniques du devis de l'appel d'offres du projet de réaménagement des aires communes et aires de bureaux de l'établissement de Montréal.	Normes incluses dans les spécifications techniques	Partiellement réalisée. Les spécifications techniques ont été préparées pour inclure au devis de l'appel d'offres. Le projet de réaménagement a été repoussé en 2025-2026.	À reporter au plan 2025-2026

	OBSTACLE	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ÉTAT DE RÉALISATION	SUITE À DONNER
<b>Mesure d'accessibilité à l'information et aux documents</b>						
1	Les personnes handicapées peuvent rencontrer des obstacles à leur participation sociale et contribution active.	Assurer l'accessibilité à l'information et aux documents d'Héma-Québec.	Inclure les normes d'accessibilité universelle dans les spécifications techniques de la plate-forme dans le cadre du projet de refonte du site internet externe d'Héma-Québec	Normes incluses dans les spécifications techniques	Il s'agit d'une priorité de l'équipe des TI, la mesure devrait être réalisée au courant de l'exercice 2023-2024.	À reporter au plan 2023-2024
<b>Mesures d'adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile</b>						
1	Les informations de base sur les personnes handicapées à l'emploi d'Héma-Québec peuvent ne pas être à jour dans la mise en place du plan de mesures d'urgence.	S'assurer, aux fins des mesures d'urgence, que les besoins particuliers des personnes handicapées sont connus et mis à jour et que des mesures adaptées sont mises en place afin d'assurer leur évacuation en toute sécurité.	S'assurer, aux fins des mesures d'urgence, que les besoins particuliers des personnes handicapées sont connus et que des mesures adaptées sont mises en place afin d'assurer leur évacuation en toute sécurité. Lors de l'arrivée de nouvelles ressources, prévoir des rencontres pour connaître leurs limitations et, le cas échéant, adapter les procédures en conséquence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour réalisée</li> <li>Nombre de rencontres individuelles faites</li> <li>Rencontrer les gestionnaires des employés en question annuellement</li> </ul>	Mesure en continu. Pour l'année 2022-2023, il n'y a pas eu de nouvelles ressources en situation de handicap, donc aucune rencontre n'a eu lieu. Une rencontre annuelle avec les gestionnaires sera prévue pour l'exercice 23-24.	En continu
<b>Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles</b>						
1	Héma-Québec ne tient pas compte de manière systématique des critères d'approvisionnement accessible lors de l'achat d'équipements et de services.	Sensibiliser les gestionnaires et les professionnels aux notions d'accessibilité universelle (ou d'approvisionnement accessible).	Inclure les notions d'accessibilité universelle (ou d'approvisionnement accessible) dans une formation sur l'approvisionnement qui sera offerte aux gestionnaires de l'entreprise.	Formation en approvisionnement déployée	Réalisée. Les formations en approvisionnement ont été données de juillet à septembre 2022 et contenaient les notions d'accessibilité universelle.	Aucune

# MESURES RETENUES

POUR 2023-2024



13

	OBSTACLE	OBJECTIF	MESURE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE RÉSULTAT
<b>Mesures de promotion</b>						
1	Méconnaissance des difficultés vécues par les personnes handicapées.	Sensibiliser le personnel à la réalité des personnes handicapées.	Profiter de la Semaine québécoise des personnes handicapées et de la Journée internationale des personnes handicapées, pour sensibiliser nos employés à la réalité des personnes handicapées dans la vie quotidienne et plus spécifiquement dans leur milieu de travail.	Conseiller aux communications internes	31 décembre 2023	Date des publications
2	Méconnaissance des difficultés vécues par les personnes handicapées.	Sensibiliser le personnel aux difficultés vécues par les personnes handicapées.	En plus de la publication du Plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées sur le portail intranet L@rtère, mettre en valeur des actions prévues et les mesures réalisées durant l'année en préparant des communications spéciales et spécifiques lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées et de la Journée internationale des personnes handicapées.	Conseiller aux communications internes	31 décembre 2023	Date des publications
3	Méconnaissance des difficultés vécues par les personnes handicapées.	Sensibiliser le personnel aux difficultés vécues par les personnes handicapées.	Réaliser une entrevue avec un ou des employés vivant avec un handicap, ainsi qu'avec leurs collègues et/ou gestionnaires, afin qu'ils puissent témoigner de leur vécu.	Conseiller aux communications internes	31 mars 2024	Date des publications
4	Méconnaissance des difficultés vécues par les personnes handicapées.	Sensibiliser le personnel aux difficultés vécues par les personnes handicapées.	Planifier un atelier de sensibilisation pour les membres du comité de rédaction du plan d'action avec l'OPHQ.	Conseiller santé mieux-être	31 mars 2024	Date de l'atelier

	OBSTACLE	OBJECTIF	MESURE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE RÉSULTAT
<b>Mesures d'accessibilité aux services offerts (en lien avec la mission)</b>						
1	Les personnes handicapées peuvent rencontrer des obstacles à leur participation sociale et contribution active.	Permettre aux personnes avec une déficience visuelle de prendre rendez-vous avec le futur système numérique de prise de rendez-vous pour tous les types de dons.	Finaliser et implanter les correctifs à l'application de prise de rendez-vous pour la rendre compatible avec les outils utilisés par les personnes avec une déficience visuelle.	Gestionnaire des actifs, infrastructures et opérations TI	31 mars 2024	Correctifs implanter dans l'application
2	Difficulté à rejoindre les donneurs de sang ayant un handicap.	Recruter des bénévoles et des donneurs de sang ayant un handicap.	Organiser des collectes de sang pour des personnes handicapées (ex. Maison des sourds, école Jacques Ouellette de Longueuil).	Chef planification recrutement des donneurs et des bénévoles	31 mars 2024	Tenue des collectes
3	Méconnaissance des difficultés vécues par les personnes handicapées.	Sensibiliser le personnel et la population aux difficultés vécues par les personnes handicapées.	Faire la promotion de témoignages de personnes handicapées bénévoles/ donneurs et de leur expérience.	Directrice des communications intégrées	31 décembre 2023	Date des publications
4	Difficulté à rejoindre les donneurs de sang ayant un handicap.	Recruter des donneurs de sang ayant un handicap.	Analyser le programme de prise en charge des nouveaux donneurs pour tenir compte des besoins des personnes handicapées et ainsi personnaliser encore davantage leur expérience.	Chef planification recrutement des donneurs et des bénévoles	31 mars 2024	Analyse réalisée
<b>Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi</b>						
1	Certaines formations ou documents en ligne sont difficiles à accéder pour un employé ayant une incapacité visuelle.	Permettre à un employé ayant une incapacité visuelle de suivre l'ensemble des formations en ligne et d'accéder aux documents de procédures réglementaire sans obstacle.	Faire l'évaluation des possibilités afin de faciliter la compréhension des formations en ligne et faire appel à des experts, au besoin, afin d'implanter les mesures appropriées.	Gestionnaire des actifs, infrastructures et opérations TI	31 mars 2024	Évaluation complétée

	OBSTACLE	OBJECTIF	MESURE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE RÉSULTAT
2	Les employés d'Héma-Québec ne connaissent pas la démarche à suivre pour déclarer une nouvelle situation d'handicap en cours d'emploi.	Faciliter la détermination des personnes développant un handicap en cours d'emploi.	Mettre à jour l'information des restrictions dans le système SAP. Déterminer une démarche à suivre pour l'employé afin qu'il puisse transmettre l'information concernant son handicap au service de Santé globale et sécurité au travail, tout en s'assurant de la confidentialité. Informer les nouveaux employés de la démarche à suivre via un courriel automatisé transmis lors de l'embauche.	Service Santé globale et sécurité au travail	31 mars 2024	Information mise à jour
3	Les employés d'Héma-Québec ne connaissent pas la démarche à suivre pour déclarer une nouvelle situation d'handicap en cours d'emploi.	Faciliter l'identification des personnes développant un handicap en cours d'emploi.	Mettre à jour le Questionnaire d'identification - Accès à l'égalité en emploi - Personnes handicapées et le rendre disponible sur l'Intranet.	Chef en acquisition de talents et conseiller en santé et mieux-être	31 mars 2024	Questionnaire mis à jour et date de publication
4	Les personnes handicapées peuvent éprouver des difficultés à se trouver un emploi.	Cibler le recrutement pour rejoindre les personnes handicapées en recherche d'emploi et les encourager à soumettre leur candidature à Héma-Québec.	Établir des partenariats avec différents organismes œuvrant dans le domaine de l'insertion des personnes handicapées en milieu de travail. Afficher les offres d'emploi sur différents sites ciblés afin d'obtenir des candidatures de personnes handicapées.	Chef en acquisition de talents	En continu	Mise en place du partenariat
5	Les personnes handicapées peuvent éprouver des difficultés à rester en emploi.	Favoriser le maintien en emploi des personnes handicapées.	Mettre en place une politique organisationnelle sur l'équité, la diversité et l'inclusion.	Directeur acquisition de talents, diversité et inclusion et conseiller en santé et mieux-être	31 mars 2024	Publication de la politique
6	Les personnes handicapées peuvent éprouver des difficultés à rester en emploi.	Cibler le recrutement pour rejoindre les personnes handicapées en recherche d'emploi et les encourager à soumettre leur candidature à Héma-Québec.	Identifier des postes qui pourraient être spécifiquement occupés par des personnes handicapées.	Directeur acquisition de talents, diversité et inclusion	31 mars 2024	Postes identifiés

	OBSTACLE	OBJECTIF	MESURE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE RÉSULTAT
<b>Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux et aux installations</b>						
1	Certains endroits peuvent être difficiles d'accès et représenter des obstacles pour une personne handicapée.	Assurer l'accessibilité des lieux aux personnes handicapées à l'intérieur des locaux d'Héma-Québec.	Assurer l'accessibilité des lieux lors du choix d'un nouvel établissement pour les opérations d'Héma-Québec.	Directeur infrastructures et sûreté industrielle	En continu	Information mise à jour
2	Certains endroits peuvent être difficiles d'accès et représenter des obstacles pour une personne handicapée.	Assurer l'accessibilité des lieux aux personnes handicapées à l'intérieur des locaux d'Héma-Québec.	Prévoir la réservation d'aires de stationnement dédiées près des entrées principales lors du choix d'un nouvel établissement pour les opérations d'Héma-Québec.	Directeur infrastructures et sûreté industrielle	En continu	Information mise à jour
<b>Mesure d'accessibilité à l'information et aux documents</b>						
1	Les personnes handicapées peuvent rencontrer des obstacles à leur participation sociale et contribution active.	Assurer l'accessibilité à l'information et aux documents d'Héma-Québec.	Inclure les normes d'accessibilité universelle dans les spécifications techniques de la plate-forme dans le cadre du projet de refonte du site internet externe d'Héma-Québec	Gestionnaire des actifs, infrastructures et opérations TI	31 mars 2024	Normes incluses dans les spécifications techniques
<b>Mesures d'adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile</b>						
1	Les informations de base sur les personnes handicapées à l'emploi d'Héma-Québec peuvent ne pas être à jour dans la mise en place du plan de mesures d'urgence.	S'assurer, aux fins des mesures d'urgence, que les besoins particuliers des personnes handicapées sont connus et mis à jour et que des mesures adaptées sont mises en place afin d'assurer leur évacuation en toute sécurité.	S'assurer, aux fins des mesures d'urgence, que les besoins particuliers des personnes handicapées sont connus et que des mesures adaptées sont mises en place afin d'assurer leur évacuation en toute sécurité. Lors de l'arrivée de nouvelles ressources, prévoir des rencontres pour connaître leurs limitations et, le cas échéant, adapter les procédures en conséquence.	Conseiller en santé et sécurité au travail et Chef sûreté industrielle	31 mars 2024	Mise à jour réalisée Nombre de rencontres faites

	OBSTACLE	OBJECTIF	MESURE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE RÉSULTAT
<b>Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles</b>						
1	Manque d'accessibilité aux outils de travail pour des employés ayant une incapacité auditive.	Permettre aux employés ayant une incapacité auditive de bénéficier d'outils de travail accessibles.	Voir la possibilité de se procurer un chronomètre lumineux.	Conseiller santé et mieux-être  Services des équipements bio-médicaux	En continu	Date de l'achat du chronomètre  Vérifications des besoins au niveau des différents départements
2	Méconnaissance de l'article 61.3 de la Loi (approvisionnement accessible).	Sensibiliser les gestionnaires et les employés aux notions d'approvisionnement accessible.	Déposer dans l'intranet le texte de loi, ainsi que le guide « L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées » pour qu'ils soient accessibles à tous les gestionnaires et employés.	Analyste solutions TI	31 mars 2024	Date de publication

## PLAINTES

Selon la politique L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées, Héma-Québec doit rendre compte du nombre de plaintes reçues et traitées et des mesures d'accommodement dont elle s'est dotée relativement à l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées. Entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 31 mars 2023, aucune plainte n'a été reçue.

## MESURES D'ACCOMMODEMENT

Aucune mesure d'accommodement particulière n'a été prise à la suite d'une demande puisqu'aucune requête de cette nature n'a été faite pour l'exercice 2022-2023.

## APPROBATION

Le plan d'action a été approuvé par le comité exécutif d'Héma-Québec le 21 août 2023.

## DIFFUSION

Conformément à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, le plan d'action a été acheminé à l'Office des personnes handicapées du Québec. Il sera aussi disponible sur le site Web d'Héma-Québec à l'adresse [www.hema-quebec.qc.ca](http://www.hema-quebec.qc.ca).

